

DATE DE CONVOCATION : 16 décembre 2024
DATE D’AFFICHAGE : 16 décembre 2024
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 16
NOMBRE DE VOTANTS : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 23 décembre 2024 à 19H00

PRÉSIDENCE DE SÉANCE : Monsieur Daniel DESCHODT, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Bernard VANPOPERINGHE

PRÉSENTS : M. AVART, Mme ROUSSELLE, M. DUCROCQ, M. DAMBRICOURT, M. VANPOPERINGHE, Mme BECQUET, M. CHARLEMAGNE, Mme SCOTTE, M. COURTIN, M. BUCKMAN, Mme DELHAYE, M. ODIEVRE, M. REVILLON, M. PENEZ, M. BLIN.

ABSENTS : Mme BINET (procuration à M. AVART). Mme CABRE (procuration à M. DESCHODT), Mme SOLTYSIAK (procuration à Mme SCOTTE), Mme WUYTS (procuration à M. BUCKMAN), M. MARIE (procuration à M. BLIN), Mme CADET (procuration à M. DUCROCQ), Mme VOET (procuration à M. PENEZ).

N° 2024/050

TARIFS DES SERVICES PUBLICS MUNICIPAUX

Le Conseil,

Après délibération et vote, à l’unanimité,

Fixe ainsi qu'il suit les tarifs des services publics municipaux applicables en 2025 :

SALLES ET MATÉRIEL – DROITS DE LOCATION 2025

1) ESPACE ST-GILLES

- GRANDE SALLE

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	375 €	475 €
Extérieur	580 €	730 €

Indemnité de chauffage : 40 € pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Caution à déposer avec la convention de location : 550 €

Si cuisine, ajouter 160 € à la location et une caution supplémentaire de 260 €.

- SALLE MOYENNE

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	160 €	240 €
Extérieur	280 €	380 €

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location

La moitié du droit de location sera à verser lors de la réservation. Ce « droit de réservation » restera acquis à la Commune en cas d'annulation sauf cas de force majeure.

Le tarif de remplacement du matériel cassé ou perdu fixé dans la délibération N°7402 du 23/11/2015 reste applicable en 2025.

2) SALLE MICHELLE LECOQ

Le tarif de location aux adhérents du club des aînés est fixé à 110 € pour une occupation jusqu'à 22 heures.

Pour les autres locations, le tarif 2025 est fixé comme il suit :

	Jusque 20 Heures	Au-delà de 20 Heures
Habitant de WATTEN	160 €	240 €
Extérieur	280 €	380 €

Indemnité de chauffage : 20€ pour les locations comprises entre le 1^{er} octobre et le 15 avril.

Une caution d'un montant de 320 € est à déposer avec la convention de location.

DROITS FUNÉRAIRES – ANNÉE 2025

* Concession cimetière

- 15 ans	25 €/m ²
- 30 ans	40 €/m ²
- 50 ans	95 €/m ²

* Case columbarium cimetière

- 25 ans	460 €
- 50 ans	920 €

* Espace cinéraire

- cave urne 30 ans	820 €
- case columbarium 30 ans	510 €

* Exhumation et réinhumation immédiate : 50 €

* Caveau d'attente : 0.50 €/jour (si occupation supérieure à 3 mois)

DROITS DE PLACE 2025

- Taxi : 90€/an
- Droit de place (en mètre linéaire) – marché hebdomadaire :
 - Inférieur à 2m : 1€
 - Camion ou étal inférieur ou égal à 5 m : 4€
 - Etal entre 5 et 10 m : 6€
 - Etal supérieur à 10 m : 8€
- Droit de place – ducasse : gratuit
- Friterie ou Pizzeria : 4.00€/jour (sans électricité) – 9.00€/jour (avec électricité)
- Camion (droit payable lors de la demande de stationnement) : 40€
- Terrasse : 15€/m² et par an
- Aire de camping-cars : 6€/jeton
- Stationnement de cirque : caution de 235€ (à déposer avant toute installation)

DROITS DIVERS – ANNEE 2025

- 2^{ème} duplicata livret de famille : 15€
- Droit d'entrée au moulin : 1€ (pour les personnes de plus de 14 ans)
- Droit d'entrée au Musée des Archers : 3€ (visiteur isolé de + de 16 ans)
2€ (groupe de 10 ou + visiteurs)

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Secrétaire de Séance,



Bernard VANPOPERINGHE.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.